

A PROPOS D'UNE PRÉTENDUE COPIE DE STATUE SUR UN STATÈRE DE MALLOS EN CILICIE

Author(s): L. Lacroix

Source: *L'Antiquité Classique*, T. 12, Fasc. 1 (1943), pp. 57-78

Published by: L'Antiquité Classique

Stable URL: <https://www.jstor.org/stable/43616550>

Accessed: 10-08-2022 13:41 UTC

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <https://about.jstor.org/terms>



JSTOR

L'Antiquité Classique is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *L'Antiquité Classique*

A PROPOS D'UNE PRÉTENDUE COPIE DE STATUE SUR UN STATÈRE DE MALLOS EN CILICIE

par L. LACROIX.

Les numismates de même que les historiens de la sculpture grecque ont essayé de reconnaître, parmi les types monétaires, ceux qui sont susceptibles de reproduire des œuvres d'art célèbres. On ne peut cependant déterminer toujours avec certitude si un type monétaire est ou n'est pas la copie d'une œuvre d'art. Il est souvent difficile de se faire une opinion soit parce que l'œuvre copiée nous est connue d'une manière imparfaite soit parce que l'interprétation de la monnaie soulève des difficultés. Dans bien des cas l'on hésite et, faute d'une solution définitive, on doit se contenter d'hypothèses plus ou moins satisfaisantes.

On ne doit donc pas s'étonner de voir les archéologues différer d'opinion au sujet d'un problème important qui intéresse autant l'histoire de l'art que la numismatique, celui de la date à partir de laquelle les graveurs de monnaies ont commencé à reproduire systématiquement des œuvres d'art, en particulier des œuvres de sculpture. Pour certains, des reproductions de ce genre se rencontrent normalement à toutes les époques de l'art monétaire ; pour d'autres, les copies d'œuvres d'art sont exceptionnelles avant Alexandre le Grand ⁽¹⁾.

Une enquête portant sur tous les types monétaires antérieurs à Alexandre et qui sont considérés comme des reproductions d'œu-

(1) Sur cette question : A. VON SALLET, *Zeitschrift f. Num.*, II (1875), p. 129 ; P. GARDNER, *Types of Greek Coins*, 1883, pp. 68-69 ; G. F. HILL, *L'art dans les monnaies grecques*, 1927, pp. 24-25 ; K. REGLING, *Die Antike Münze als Kunstwerk*, 1924, p. 98 ss. ; *Die Münzen als Hilfsmittel der archäologisch. Forschung* dans W. OTTO, *Handbuch der Archäologie*, I (1937-39), pp. 135-136.

vres d'art, mériterait assurément d'être entreprise car seule elle permettrait de résoudre la question. Je me suis borné ici à étudier l'un de ces types. Les conclusions auxquelles je suis arrivé ne valent donc que pour un cas particulier.

Dans son *Traité des monnaies grecques et romaines*, E. Babelon cite, parmi les monnaies des dynastes de Cilicie, un statère de Mallos, qu'il décrit de la façon suivante (Pl. II, fig. 3 et 4) :

« Le roi de Perse s'avancant à droite, tenant de la main gauche avancée son arc et, de la main droite ramenée vers sa poitrine, sa javeline à hampe pommetée, la pointe dirigée vers le sol ; il est barbu, coiffé d'une cidaris à trois denticules et vêtu d'une longue tunique serrée à la taille par une ceinture ; dans le champ à gauche, un grain d'orge.

R/MAΛ (*Μαλλωτῶν*). Héraclès nu, imberbe, debout, incliné vers la droite et étouffant dans ses bras le lion néméen ; derrière lui, sa massue. Groupe sculptural placé sur l'entablement d'une colonne » (1).

Le type du droit est celui que l'on rencontre sur les monnaies du Grand Roi : cette pièce a donc été vraisemblablement frappée

(1) E. BABELON, *Traité des monnaies grecques et romaines*, II, 2 (1910), n. 572, pl. CVII, fig. 10. Une douzaine d'exemplaires de cette monnaie me sont connus :

- a) Berlin, *Münzk.* (10 gr. 40) : VON SALLET, *Zeitschr. f. Num.*, XIV (1887), p. 13 ; SIX, *ibidem*, p. 144.
- b) Berlin, *Münzk.* : REGLING dans OTTO, *Handbuch*, I, 1, p. 138, pl. 10, 22.
- c) Hunter (10 gr. 40) : MACDONALD, *Catal. of the Hunter. Coll.*, II, p. 537, n. 7, pl. LIX, 16 ; IMHOOF-BLUMER, *Annuaire Soc. fr. de Num.*, 1883, p. 109, n. 97, pl. I, 24 ; SIX, *Zeitschr. f. Num.*, XIV (1887), p. 143.
- d) Jameson (10 gr. 08) : *Coll. Jameson*, I, p. 385, n. 1604.
- e) Leake (10 gr. 39) : LEAKE, *Num. Hellen.*, 1856, p. 80, 1 ; IMHOOF-BLUMER, *Annuaire Soc. fr. de Num.*, 1883, p. 109, n. 37 ; SIX, *Zeitschrift f. Num.*, XIV (1887), p. 144.
- f) Londres, *Brit. Mus.* (10 gr. 35) : HILL, *BMC, Lycaonia, etc.*, p. 99, n. 24, pl. XVII, 5.
- g) Nanteuil (10 gr. 43) : *Coll. Nanteuil*, p. 176, n. 526.
- h) Paris, *Cab. de France* (10 gr. 30) : E. BABELON, *Perses Achéménides*, n. 153, pl. III, 14 ; *Traité*, II, 2, n. 572, pl. CVII, 10. Voir ci-dessous, pl. II, fig. 4.
- i) Six (10 gr. 25) : SIX, *Zeitschr. f. Num.*, XIV (1887), p. 144.
- j) Waddington (10 gr. 30) : E. BABELON, *Inv. de la Coll. Waddington*, n. 4358, pl. X, 19. Voir ci-dessous, pl. II, fig. 3.
- k) Weber (10 gr. 46) : L. FORRER, *The Weber Collection*, III, p. 638, n. 7566.

après la paix d'Antalcidas (387) et avant l'occupation du pays par Alexandre (333) (1). Le type du revers, Héraclès et le lion de Némée, forme un groupe placé sur une base. Dans une étude consacrée à ce type monétaire, J. P. Six fait remarquer que la présence de cette base nous apprend que l'artiste a reproduit une œuvre de sculpture (2). Le même groupe se retrouve sur un statère de Chypre (Pl. II, fig. 5), contemporain de celui de Mallos, dont le revers porte une Athéna assise sur la proue d'un bateau, que l'on a rapprochée d'un des reliefs du temple d'Athéna Niké (3), et sur des monnaies d'Héraclée de Lucanie (Pl. I, fig. 1 ss.), dont le type aurait été introduit en Italie méridionale par un graveur athénien de la fin du ve siècle av. J.-C. (4).

Six en conclut que l'original dont se sont inspirés les graveurs de monnaies, est l'œuvre d'un sculpteur athénien du ve siècle et croit pouvoir désigner Myron comme l'auteur de cette statue :

« Das Motiv, die Komposition, die Naturwahrheit, sowie das Streben, die höchste Anstrengung, deren ein Mensch und ein Thier fähig sind, auszudrücken, alles weist auf Myron » (5).

Cette hypothèse a été reprise par S. Mirone dans un ouvrage consacré au célèbre sculpteur (6). Mirone a cherché à identifier,

(1) « Environ 385-333 avant J.-C. » : IMHOOF-BLUMER, *Annuaire de la Société française de Numismatique*, 1883, p. 108 ; dans le *Catalogue des monnaies grecques de la Biblioth. Nationale, Perses Achéménides*, n. 153, E. Babelon reconnaît au droit Artaxerxès II Mnémon et date la pièce vers 400-360 av. J.-C.

(2) J. P. SIX, *Eine Gruppe des Myron?*, *Zeitschrift für Numismatik*, XIV, (1887), p. 142 ss.

(3) Sur ce relief : KEKULE, *Die Reliefs der Balustrade der Athena Nike*, 1881, p. 6 ; le morceau retrouvé de cette balustrade montre que Athéna est assise sur un rocher et non pas sur un éperon de navire : R. HEBERDEY, *Die Komposition der Reliefs an der Balustrade der Athena Nike, Oesterr. Jahresh.*, XXI-XXII (1922-1924), p. 11-12. Sur les monnaies de Chypre, voir ci-dessous, p. 69.

(4) Sur les monnaies d'Héraclée, voir ci-dessous, p. 63 ss.

(5) SIX, *op. cit.*, p. 146. L'hypothèse de Six a été fréquemment reproduite : A. EVANS, « *Horsemen* » of Tarentum, *Num. Chron.*, 1889, pp. 53-54 ; H. W. HANDS, *Coins of Magna Graecia*, 1909, p. 43 ; GIESECKE, *Italia numismatica*, 1928, p. 71 ; DE NANTEUIL, *Coll. de Monnaies grecques*, n. 140 et 526.

(6) S. MIRONE, *Mirone d'Eleutere*, Catane, 1921, pp. 16-18. S. Mirone transmette en certitude l'attribution à Myron du groupe d'Héraclès et du lion de Némée que Six avait présentée comme une simple hypothèse. Le groupe de Myron aurait également inspiré les graveurs syracusains : Héraclès agenouillé, étouffant le lion dans ses bras, serait une variante d'Héraclès debout, introduite par les artistes Cimon et Événète (cf. ci-dessous).

parmi les statues d'Héraclès attribuées à Myron, celle qu'aurait pu reproduire le graveur de Mallos. Or les textes nous ont conservé le souvenir de trois statues d'Héraclès que l'on considérait comme des œuvres de Myron ⁽¹⁾. L'une faisait partie du groupe d'Athéna, Zeus et Héraclès, qui ornait l'Héraion de Samos ; ces statues, enlevées par Antoine, furent restituées par Auguste, sauf le Zeus qui fut placé dans un temple (*ναῖσκος*) construit à cet effet sur le Capitole ⁽²⁾. La seconde se trouvait à Messine et appartenait à Heius Mamertinus à qui elle fut enlevée par Verrès ⁽³⁾. La troisième était à Rome dans le temple de Pompée, près du Circus Maximus ; on a supposé avec quelque vraisemblance qu'elle aurait été rapportée d'Asie Mineure et dédiée par Pompée lors de son dernier triomphe en 61 av. J.-C. ⁽⁴⁾. C'est de cette statue que la monnaie de Mallos nous offrirait une reproduction ⁽⁵⁾.

Remarquons tout de suite que le texte de Pline qui mentionne cette statue ne nous donne aucun détail sur la manière dont Myron avait représenté Héraclès. Du fait que cet artiste était un animalier réputé, on a conclu qu'il avait dû choisir l'épisode de la lutte contre le lion ⁽⁶⁾. Mais c'est là une simple supposition. Même en admettant que Myron ait représenté Héraclès aux prises avec un animal, d'autres épisodes de la vie du héros auraient pu lui con-

(1) Sur ces statues, voir en dernier lieu : Ch. PICARD, *Manuel de la Sculpture grecque*, II (1939), p. 244.

(2) Strabon XIV, 1, 14 (637). Sur ce groupe voir H. BULLE, *Die Samische Gruppe des Myron*, *Festschrift P. Arndt*, 1925, pp. 62-86 ; cf. aussi G. LIPPOLD, *Herakles des Myron*, dans W. AMELUNG, *Antike Plastik*, 1928, pp. 127-131. Les monnaies de Samos nous ont peut-être conservé une copie de cet Héraclès : P. GARDNER, *Num. Chron.*, 1882, p. 284. Sur la reconstitution du groupe de Samos, voir les critiques de Ch. PICARD, *Manuel*, II, pp. 246-247.

(3) Cicéron, *Verrines*, IV, 3, 5.

(4) Pline, *NH*, XXXIV, 57. Sur ce texte : E. SELLERS, *The Elder Pliny's Chapters*, 1896, p. 46 (note) ; G. LIPPOLD, *Myron*, *PWRE*, XVI (1935), col. 1125 : « Wohl vom Pompeius aus dem Osten mitgebracht ». La tentative de Stephani (*Der ausruhende Herakles*, 1854, p. 193) pour identifier la statue conservée dans ce temple avec celle que Verrès enleva à Heius Mamertinus, est condamnée par OVERBECK, *Gesch. der griech. Plastik*, 4^e éd., I (1893), p. 300, n. 213.

(5) Un groupe qui décorait un arc de triomphe de Thasos, serait inspiré « d'un Héraclès étouffant le lion, alors célèbre dans Rome et souvent imité » : P. GUILLON, *Fragment sculpté de Thasos*, *BCH*, LX (1936), p. 349.

(6) MIRONE, *op. cit.*, p. 16 (cf. SIX, *op. cit.*, p. 146).

venir tout aussi bien. D'autre part, il est évident que le style d'une reproduction de ce genre ne peut pas nous apprendre grand chose sur le style de l'original et ne nous fournit aucun argument sérieux en faveur de l'attribution à tel ou tel sculpteur.

Il semble donc préférable de laisser de côté la question d'attribution de la statue copiée sur les monnaies. Notre première tâche doit être de situer, parmi les différents types d'Héraclès luttant contre le lion de Némée que l'on rencontre sur les monnaies grecques, le type que nous offre la monnaie de Mallos. Nous essaierons ensuite de déterminer si ce type peut passer à juste titre pour une reproduction de statue. Comme nous le verrons ⁽¹⁾, une enquête de ce genre nous amènera à des conclusions différentes de celles qui ont été admises jusqu'à présent.

La lutte d'Héraclès et du lion de Némée se rencontre sur les monnaies en des points fort éloignés du monde grec. Cependant c'est en Italie méridionale que ce type est le plus fréquemment attesté. Il se présente sous deux aspects principaux : tantôt Héraclès combat le lion en s'aidant de sa massue, tantôt il le saisit dans ses bras pour l'étouffer. Nous essayerons d'abord de grouper les principaux types que nous présentent les monnaies de Grande Grèce et de Sicile. Nous indiquerons ensuite quels sont ceux que l'on rencontre en d'autres points du monde grec ⁽²⁾.

(1) Ci-dessous, p. 76.

(2) Pour la classification des types : R. BRAEUER, *Die Heraklestaten auf antiken Münzen*, *Zeitschr. f. Num.*, XXVIII (1910), p. 35 ss. J'ai négligé les types qui présentent la lutte d'Héraclès et du lion sous un aspect nettement différent de celui que nous étudions ainsi que les monnaies d'époque romaine qui ne peuvent entrer en ligne de compte pour déterminer l'origine d'un type monétaire de IV^e siècle av. J.-C.

Pour les monnaies d'Italie méridionale, j'ai consulté :

F. CARELLI, *Nummorum Italiae veteris Tabulas CCII ed. C. Cavedonius*, 1850.

R. GARRUCCI, *Le monete dell' Italia antica*, 1885.

W. GIESECKE, *Italia numismatica*, 1928.

A. SAMBON, *Les monnaies antiques de l'Italie*, I (1903-1904).

L. SAMBON, *Recherches sur les monnaies de la presqu'île italique*, 1870.

On trouvera un exposé d'ensemble sur les monnaies de Tarente dans : P. WUILLEUMIER, *Tarente de l'origine à la conquête romaine*, (*Bibl. des Ecoles fr. d'Athènes et de Rome*, fasc. 148), 1939, p. 198 ss., p. 371 ss.

Les circonstances actuelles ne m'ont pas permis de donner aux notes de cet article toute l'ampleur désirable. Pour les exemplaires des monnaies dont les

1. — HÉRACLÈS COMBAT LE LION EN S' Aidant de sa massue : On peut distinguer deux types principaux selon que le héros est debout ou agenouillé :

1) *Héraclès debout* (Héraclée et Tarente) :

a) Héraclès debout de face, la jambe droite fléchie, la tête légèrement inclinée vers la droite, maintient le lion du bras gauche et tient sa massue levée dans la main droite : ce type se rencontre sur des didrachmes d'Héraclée ⁽¹⁾ (Pl. I, fig. 6).

Des monnaies d'or de Tarente nous offrent une variante du même type : sur le revers de ces pièces, Héraclès combat le lion dans la même position mais la massue, au lieu d'être dressée, est tenue horizontalement et passe derrière la tête du héros ⁽²⁾. On trouve également cette représentation sur des dioboles d'argent de Tarente ⁽³⁾.

b) Héraclès debout, de profil à droite, la jambe gauche pliée, tient sa massue abaissée : ce type se rencontre sur des dioboles d'argent d'Héraclée ⁽⁴⁾.

2) *Héraclès agenouillé* (Arpi, Héraclée et Tarente) :

a) Héraclès, agenouillé à droite sur le genou droit, tient dans la main droite sa massue baissée ; le lion saisit la jambe gauche du héros à demi ployée : ce type se trouve sur des didrachmes d'Héraclée (Pl. II, fig. 1) qui portent, sous la jambe gauche d'Héraclès,

types sont étudiés ci-dessous, je me suis contenté généralement de renvoyer aux catalogues du British Museum (*BMC*) et du Cabinet de Berlin (*Beschreibung*). Le lecteur trouvera d'autres exemplaires de ces pièces dans les catalogues des collections Côte, Hunter, Jameson, Luynes, Mac Clean, Nanteuil, Warren, Weber, etc., ainsi que dans la *Sylloge Nummorum graecorum*.

Je dois à l'obligeance de M. Marcel Hoc d'avoir pu examiner les monnaies du Cabinet des Médailles à Bruxelles (Coll. de Hirsch et coll. de l'État). C'est grâce à M. Paul Tinchant que j'ai pu utiliser pour ce travail le catalogue de la collection Côte.

(1) CARELLI, pl. CLX, n. 16 ; *BMC, Italy*, p. 228, n. 27.

(2) Sur les monnaies d'or de Tarente voir M. P. VLASTO, *Journal intern. d'arch. numism.*, II (1899), pp. 322-323 (type N ; Héraclès tient la massue dans la main droite et non gauche comme le dit la description). Vlasto place ces monnaies entre 315 et 302 av. J.-C.

(3) CARELLI, pl. CXVI, n. 240 et 244 ; GARRUCCI, pl. XCIX, n. 51 ; *BMC, Italy*, p. 207, n. 365 ; *Beschreibung*, III, p. 302, n. 551 et 552.

(4) CARELLI, pl. CLXII, n. 39 ; WEBER, I, p. 151, n. 703.

les lettres *EY* (1). Des dioboles d'Héraclée dont certains portent aussi l'inscription *EY* (2), ainsi que des dioboles de Tarente présentent le même type d'Héraclès, sans que l'on puisse toujours savoir à laquelle de ces deux villes ces pièces doivent être attribuées (3) (Pl. I, fig. 7, 13 et 15).

b) Héraclès, agenouillé de face sur le genou droit, tient sa massue levée dans la main droite : ce type se rencontre sur des dioboles d'Héraclée (4) et de Tarente (5).

Les deux types d'Héraclès agenouillé, de face et de profil, apparaissent aussi sur des dioboles de Arpi (6).

2. — HÉRACLÈS ÉTOUFFE LE LION DANS SES BRAS. On peut également distinguer deux types principaux selon que Héraclès est debout ou agenouillé :

1) *Héraclès debout* (Arpi, Héraclée, Métaponte, Suessa Aurunca, Tarente, Téate) :

a) Héraclès debout de face, le haut du corps à droite et légèrement penché, étouffe le lion dans ses bras ; l'animal a le plus souvent une patte de derrière posée sur le sol et l'autre appuyée sur la jambe gauche de son adversaire ; parfois les deux pattes de derrière s'agrippent à la jambe d'Héraclès ; dans le champ à gauche, la massue, quelquefois, l'arc et la massue.

(1) A l'exergue un épi de blé : CARELLI, pl. CLX, n. 13 ; GARRUCCI, pl. CI, n. 31 ; IMHOOF-BLUMER, *Monn. gr.*, p. 2, n. 8. Sur la signature *EY*, voir A. EVANS, *The « Horsemen » of Tarentum*, *Num. Chron.*, 1889, p. 119 ; FORRER, *Signatures de graveurs*, *Revue belge de Num.*, 1904, pp. 38-39 ; S. W. GROSE, *Primitiae Heraclienses*, *Num. Chron.*, 1917, p. 185 ; GIESECKE, *Italia numismatica*, pp. 64-65. Une monnaie de ce type porte les lettres ΦI : CARELLI, pl. CLX, n. 12 ; GROSE, *Num. Chron.*, 1917, p. 181.

(2) CARELLI, pl. CLXII, n. 38 ; GARRUCCI, pl. CI, n. 24 ; *BMC, Italy*, p. 227, n. 19 à 22.

(3) CARELLI, pl. CXVI, n. 246, 247, 248, 259, GARRUCCI ; pl. C, n. 2 et 3 ; *BMC, Italy*, p. 204, n. 334 à 340 et 370 ; *Beschreibung*, III, p. 305, n. 575 à 582. Même type sur une monnaie de Téate (?) : GARRUCCI, pl. XCII, n. 4.

(4) CARELLI, pl. CLXII, n. 44 ; *BMC, Italy*, p. 225, n. 8 ; p. 208, n. 371 (attribué à Tarente).

(5) CARELLI, pl. CXVI, n. 249 ; GARRUCCI, pl. C, n. 4 ; *BMC, Italy*, p. 208, n. 372 ; *Beschreibung*, III, p. 304, n. 573, et 574.

(6) Héraclès agenouillé à droite : GARRUCCI, pl. XCIII, n. 9 à 12, *BMC, Italy*, p. 227, n. 24 (attribué à Tarente) ; *Beschreibung*, III, p. 181, n. 9. Héraclès agenouillé de face : GARRUCCI, pl. XCIII, n. 14 ; cf. BRAEUER, *Heraklestaten*, *Zeitschr. f. Num.*, 28 (1910), p. 43 (*typus 2a*).

Ce type se rencontre au revers de didrachmes d'Héraclée dont le droit porte une tête d'Athéna casquée, de profil ou de face ⁽¹⁾. Il est souvent accompagné de symboles (chouette, vase à une anse, pétoncle, épi de blé) ⁽²⁾ et de lettres, isolées ou formant des noms abrégés : *A, AΘA, APICTOEE, EP, EYΦP* ou *EYΦA, KAA, Σ, Φ*, ⁽³⁾ (Pl. I, fig. 1-5). Certaines de ces lettres ont été interprétées comme des signatures d'artistes. On y reconnaît en effet la signature du graveur Aristoxenos dont l'activité nous est connue aussi par les monnaies de Métaponte et peut-être de Tarente ⁽⁴⁾. Ajoutons-y *EYΦP* ou *EYΦA* que l'on doit sans doute, en raison de sa place et de la dimension des lettres, considérer aussi comme une signature d'artiste ⁽⁵⁾. Pour les autres, il ne semble pas possible de pren-

(1) Didrachmes avec, au droit, la tête d'Athéna de profil et l'inscription *AΘANA(Σ)* : CARELLI, pl. CLX, n. 2 ; GARRUCCI, pl. CI, n. 32 ; L. SAMBON, *Recherches*, p. 286, n. 2. Didrachmes avec tête d'Athéna de face : CARELLI, pl. CLX, n. 14 et 15 ; GARRUCCI, pl. CI, n. 30 et 33 ; L. SAMBON, *op. cit.*, p. 287, n. 9. Sur les têtes d'Athéna de profil et de face : W. LERMANN, *Athenatypen auf griech. Münzen*, 1900, p. 59 ss.

(2) Chouette entre les jambes d'Héraclès, généralement avec *KAA* dans le champ à gauche : CARELLI, pl. CLX, n. 4, 5, 6, 9 ; *BMC, Italy*, p. 228, n. 28 et 29. Sur *KAA*, voir ci-dessous.

Vase à une anse entre les jambes d'Héraclès : *Hunter*, I, p. 86, n. 7 ; avec *AΘA* dans le champ à g. : *Nanteuil*, p. 47, n. 141.

Pétoncle dans le champ à g. : CARELLI, pl. CLX, n. 7 ; *Hunter*, I, p. 86, n. 6 ; pétoncle et *EP* dans le champ à g. : *BMC, Italy*, p. 226, n. 14.

Épi de blé dans le champ à g. (cf. le même symbole sur les didrachmes au type d'Héraclès agenouillé et armé de la massue) : IMHOOF-BLUMER, *Monn.gr.*, p. 2, n. 7.

(3) Pour *AΘA* et *EP* v. la note précédente (vase à une anse et pétoncle). Pour les autres, v. ci-dessous.

(4) Signature en toutes lettres mais en très petits caractères sur le cimier du casque d'Athéna au droit ; signature abrégée (*APICTOEE*) entre les jambes d'Héraclès au revers : IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 2, pl. LIV, n. 2 (GARRUCCI, pl. CI, n. 34) ; *Sylloge*, II, 1-2 (Lloyd coll.), pl. 9, n. 271 (EVANS, *Num. Chron.*, 1926, p. 4, n. 6). Un didrachme de la collection Jameson porte la signature *APICTΩN* sur une base aux pieds d'Héraclès : *Jameson*, I, p. 56, n. 234. Sur Aristoxenos : VON SALLET, *Die Künstlerinschriften auf griech. Münzen*, 1871, p. 14 ; EVANS, *Num. Chron.*, 1889, pp. 55, 118-119, etc. ; FORRER, *Sign. de graveurs, Revue belge de Num.*, 1903, p. 431 s. ; 1904, p. 5 ss. ; A. SAMBON, *Revue num.*, 1915, pp. 84-85 ; GROSE, *Num. Chron.*, 1917, pp. 185-186 ; GIESECKE, *Italia numismatica*, p. 66. Sur son activité à Métaponte, v. en dernier lieu : J. H. JONGKEES, *The Kimonian Dekadrachms*, pp. 122-123.

(5) *EYΦP* sur la tranche du sol : IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, p.

PLANCHE I



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17



18



19



PLANCHE II



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17



18



19



20

dre position aussi longtemps que cette série monétaire n'aura pas fait l'objet de recherches plus approfondies ⁽¹⁾. Nous nous contenterons de signaler, parmi les lettres et noms abrégés mentionnés ci-dessus, ceux qui ont été également considérés comme des signatures d'artistes : A ⁽²⁾, KAA ⁽³⁾, Σ ⁽⁴⁾, Φ ⁽⁵⁾.

2, n.5 (GARRUCCI, pl. CI, n. 35) ; sur un exemplaire du Musée de Berlin, on lit EYΦP suivi d'une lettre indéterminée : VON SALLET *Zeitschr. f. Num.*, 1875, p. 1 ; L. SAMBON signale la signature EYΦA « sur la base où pose Hercule » : *Recherches*, p. 287, n. 6. Signature de graveur : VON SALLET, *Die Künstlerinschr.*, p. 53.

(1) Evans a interprété comme des signatures de graveurs un grand nombre de lettres et de noms abrégés qui figurent sur les monnaies de Tarente et d'Héraclée : *The « Horsemen » of Tarentum*, *Num. Chron.*, 1889, p. 105 ss. Plusieurs de ses interprétations ont été contestées par S. W. GROSE, *Primitiae Heraclien-ses*, *Num. Chron.*, 1917, p. 169 ss. Vlasto a énergiquement défendu Evans contre les critiques de Grose : *Num. Chron.*, 1926, p. 193, n. 40. Pour un exposé d'ensemble : W. GIESECKE, *Italia numismatica*, 1938, p. 61 ss. Sur les monnaies de Tarente : P. WUILLEUMIER, *Tarente des origines à la conquête romaine*, p. 371 ss. (liste des signatures de graveurs : Appendice III)

(2) A dans le champ au-dessus de l'épaule droite d'Héraclès : CARELLI, pl. CLX, n. 8 et 11 ; FRIEDLAENDER et VON SALLET, *Das königl. Münzkabinett*, 2^e éd., 1877, p. 192, n. 723 ; Warren, pl. I, n. 62 ; *Sylloge*, I, 1 (Spencer Churchill coll.), pl. 1, n. 13. Sur ces monnaies, la patte droite du lion est posée sur la chevelure d'Héraclès et les deux pattes de derrière saisissent sa jambe gauche. D'après Evans, A serait l'initiale du nom de graveur Aristoxenos : *Num. Chron.*, 1889, p. 55 ; de même FORRER, *Sign. de graveurs*, *Revue belge de Num.*, 1904, p. 5 ; cette opinion est combattue par Grose, *Num. Chron.*, 1917, pp. 185-186.

(3) KAA dans le champ à g. ; une chouette entre les jambes d'Héraclès : v. ci-dessus. Cette signature a généralement été interprétée comme une signature d'artiste : EVANS, *Num. Chron.*, 1889, p. 54 ss. ; FORRER, *Revue belge de Num.*, 1905, p. 6 ss. ; GROSE, *Num. Chron.*, 1917, pp. 186-187 ; VLASTO, *Num. Chron.*, 1926, p. 200 ss. ; REGLING dans PAÜLY-WISSOWA, *RE*, XII (1919), col. 1529 ; GIESECKE, *Italia numismatica*, pp. 70-71. Mais on la trouve aussi signalée comme nom de magistrat : HEAD et HILL, *A Guide to the principal Coins of the Greeks*, 1932, p. 44, n. 12.

(4) Σ dans le champ, à g. : BMC, *Italy*, p. 226, n. 13 ; Jameson, I, p. 57, n. 239 ; VLASTO, *Num. Chron.*, 1926, p. 213, n. 5. Signature d'artiste selon FORRER, *op. cit.*, 1905, pp. 414-415.

(5) Φ entre les jambes d'Héraclès : BMC, *Italy*, p. 226, n. 12 ; Luynes, I, p. 88, n. 424 ; GARDNER, *Types*, p. 149, pl. V, 6. La lettre Φ apparaît sur les monnaies de plusieurs villes d'Italie méridionale et a été interprétée comme une signature d'artiste : R. S. POOLE, *Athenian Coin-Engravers in Italy*, *Num. Chron.*, 1883, p. 269 ss. ; EVANS, *Num. Chron.*, 1889, p. 53 ss. ; 1896, p. 139 ss. ; FORRER, *op. cit.*, 1906, p. 5 ss. ; GROSE, *Num. Chron.*, 1917, p. 176 ss. ; GIES-

Le même type se rencontre sur des dioboles d'Héraclée et de Tarente, accompagné souvent, comme sur les didrachmes, de symboles et de lettres ⁽¹⁾ (Pl. I, fig. 10, 12, 18 et 19). Certaines de ces lettres ont été rapprochées de celles qui figurent sur les didrachmes et interprétées comme des signatures de graveurs ⁽²⁾. Mais ici encore, il faudrait une étude complète de cette série monétaire pour que l'on puisse se faire une opinion sur la valeur de cette interprétation.

Les monnaies de Arpi ⁽³⁾, de Métaponte ⁽⁴⁾ et de Suessa Aurunca ⁽⁵⁾ présentent aussi ce type d'Héraclès.

b) Héraclès, debout de profil, étouffe le lion dans ses bras ; ce type se rencontre avec diverses variantes sur quelques dioboles de Tarente : Héraclès est tourné tantôt à droite (Pl. I, fig. 11), tantôt à gauche ⁽⁶⁾. Héraclès est également tourné à gauche sur des dioboles de Téate ⁽⁷⁾ et sur des monnaies de bronze de Tarente ⁽⁸⁾.

ECKE, *Italia numismatica*, p. 62 ss. ; JONGKEES, *The Kimonian Dekadrachms* p. 74 ss. Cependant, d'après K. Regling, Φ entre les jambes d'Héraclès sur les monnaies d'Héraclée serait plutôt l'initiale du nom d'un magistrat : *Terina*, 1906, p. 42.

(1) Sur le monnayage fédéral de Tarente et d'Héraclée : A. J. EVANS, *The « Horsemen » of Tarentum*, *Num. Chron.*, 1889, pp. 46-47 ; sur les lettres et symboles de ces monnaies : pp. 54-55.

(2) *A* et *AP* serait la signature d'Aristoxène, *K* celle de *KAA*, Φ , ΦI , et $I\Phi$ celle de l'artiste qui signe Φ sur les didrachmes : EVANS, *Num. Chron.*, 1889, p. 55 ; VLASTO, *Revue belge de Num.*, 1899, p. 152 ; *Num. Chron.*, 1926, pp. 200-201 ; FORRER, *Revue belge de Num.*, 1906, p. 24.

(3) GARRUCCI, pl. XCIII, n. 13 ; BRAEUER, *Heraklestaten*, *Zeitschrift f. Num.*, 28 (1910), p. 46 (*typus* 6, 2b).

(4) CARELLI, pl. CLIII, n. 103 ; GARRUCCI, pl. CIV, n. 27 ; BMC, *Italy*, p. 258, n. 158.

(5) A. SAMBON, *Monnaies antiques de l'Italie*, I, p. 350, n. 870-872 ; Sambon date ces monnaies de 280 environ av. J.-C. « Le type du revers est calqué sur celui des monnaies d'Héraclée » (SAMBON, *op. cit.*, I, p. 346).

(6) Héraclès tourné à dr. : CARELLI, pl. CXVI, n. 252 ; BMC, *Italy*, p. 207, n. 252 ; *Beschreibung*, III, p. 304, n. 569 à 571. Héraclès tourné à g. : CARELLI, pl. CXVI, n. 256 ; GARRUCCI, pl. XCIX, n. 49 ; BMC, *Italy*, p. 207, n. 364 ; *Beschreibung* III, p. 302, n. 553. Le type principal est parfois accompagné de lettres et de symboles : CARELLI, pl. CXVI, n. 257 et 266 ; GARRUCCI, pl. XCIX, n. 52. *Beschreibung*, III, p. 304, n. 572.

(7) GARRUCCI, pl. XCII, n. 5 ; *Côte*, n. 550.

(8) M. P. VLASTO, *Les monnaies de bronze de Tarente*, *Journal intern. d'archéol. num.*, II (1899), p. 4, type B. Vlasto place ce type entre 281 et 272 av. J.-C.

2) *Héraclès agenouillé* (Coelia, Héraclée, Métaponte, Néapolis Pitanates, Rubi, Syracuse, Tarente) :

Héraclès, agenouillé à droite sur le genou droit, étouffe le lion dans ses bras ; ce type apparaît à Syracuse sur des monnaies d'or de cent *litrae* (*hecatontalitra*) dont le droit porte une tête d'Aréthuse et qui ont été frappées vraisemblablement après la défaite des Athéniens en Sicile (413 av. J. C.) ⁽¹⁾ (Pl. II, fig. 6). De même que le type d'Héraclès debout, le type d'Héraclès agenouillé étouffant le lion dans ses bras a été considéré comme inspiré d'une œuvre de Myron ⁽²⁾.

Ce motif qui se prêtait particulièrement bien au champ circulaire de la monnaie, se rencontre sur les dioboles d'argent d'Héraclée ⁽³⁾ (Pl. I, fig. 8 et 9) et de Tarente ⁽⁴⁾ (Pl. I, fig. 16 et 17), mais comme pour les autres types (Héraclès agenouillé avec la massue et Héraclès debout sans massue), il est souvent difficile de savoir à laquelle de ces deux villes ces pièces doivent être attribuées. On le trouve également sur les pièces divisonnaires (oboles et dioboles)

(1) Pour les motifs qui ont amené les Syracusains à choisir ce type monétaire, voir A. BALDWIN BRETT, *Victory issues of Syracuse after 413 B. C.*, *Num. Notes and Monographs*, 75 (1936), p. 4 ss ; JONGKEES, *The Kimonian Dekadrachms* p. 50. La monographie de G. DE CICCIO, *Aurei Siracusani di Cimone e Eveneto*, *Boll. del Circolo Num. Napoletano*, 1922, ne m'a pas été accessible.

(2) A. EVANS, *Syracusan « Medallions » and their Engravers*, *Num. Chron.*, 1891, p. 297 ss. ; FORRER, *Revue belge de Num.*, 1904, p. 138 ; de même SAMBON, *Riv. ital. di Num.*, 1914, p. 155 ; MIRONE, *Mirone d'Eleutere*, p. 18 (cf. ci-dessus) ; de Foville considère aussi ce type comme la copie d'une œuvre d'art : *Revue num.*, 1908, p. 5, n. 2.

(3) CARELLI, pl. CLXII, n. 3, 4, 36, 37, 41 ; *BMC, Italy*, p. 227, n. 9, 10, 17, 18.

(4) GARRUCCI, pl. C, n. 5 ; *BMC, Italy*, p. 205, n. 346 à 349 ; *Beschreibung* III, p. 306, n. 595. Le type principal est accompagné de différents symboles : chouette sur le dos du lion (CARELLI, pl. CXVI, n. 276 ; GARRUCCI, pl. C, n. 1 ; *BMC, Italy*, p. 205, n. 345 ; *Beschreibung*, III, p. 306, n. 590 à 592), sauterelle sur le dos du lion (CARELLI, pl. CXVI, n. 277 ; *BMC, Italy*, p. 205, n. 343 et 344 ; *Beschreibung*, III, p. 306, n. 593 et 594), hermès à g. dans le champ (CARELLI, pl. CXVI, n. 279 et 280 ; *BMC, Italy*, p. 204, n. 341 et 342 ; *Beschreibung*, III, p. 305, n. 583 à 585), personnage assis en haut dans le champ (DE FOVILLE, *Rev. Num.*, 1908, p. 4, n. 6) ; crabe au dessus du lion (CARELLI, pl. CXVI, n. 278), etc.

de Coelia ⁽¹⁾, Métaponte ⁽²⁾, Néapolis ⁽³⁾, Pitanales ⁽⁴⁾, Rubi ⁽⁵⁾. Héraclès est agenouillé tantôt sur les deux genoux, tantôt sur un seul. Parfois la scène est inversée, Héraclès étant agenouillé à gauche ⁽⁶⁾ (Pl. I, fig. 14). Ces pièces constituent une sorte de monnayage fédéral et ont été évidemment imitées des monnaies d'or de Syracuse ⁽⁷⁾.

Les deux types d'Héraclès luttant contre le lion (armé de la massue, étouffant le lion) se rencontrent en d'autres points du monde grec :

1) *Grèce du Nord* : Le type d'Héraclès armé de la massue figure sur des tétradrachmes de Lykkeios, roi de Péonie : Héraclès, debout à gauche, maintient le lion du bras gauche et brandit sa massue de la main droite ⁽⁸⁾ (Pl. II, fig. 2). On a supposé que cette monnaie reproduisait une œuvre de sculpture ; elle présente en effet une certaine analogie avec un motif de la frise de Pergame où l'on voit un dieu lutter contre un géant à tête de lion ⁽⁹⁾. Mais cette analogie

(1) CARELLI, pl. XCVIII, n. 2 et 3 ; GARRUCCI, pl. XCV, n. 15 et 16 ; L. SAMBON, *Recherches*, p. 202, n. 1 et 2 ; *BMC, Italy*, p. 132, n. 1 ; *Beschreibung*, III, p. 186, n. 6 et 7.

(2) Weber, I, p. 161, n. 752.

(3) A. SAMBON, *Monnaies antiques de l'Italie*, I, p. 219 ss., n. 427-434 (vers 340 à 327 av. J.-C.).

(4) A. SAMBON, *op. cit.*, I, p. 110, n. 172 et 173 ; ces pièces ont été frappées par des mercenaires laoniens établis sur la frontière du Samnium : A. SAMBON, *op. cit.*, pp. 104-105 ; P. WUILLEUMIER, *Tarente de l'origine à la conquête romaine*, p. 81.

(5) CARELLI, pl. XCV, n. 8 ; GARRUCCI, pl. XCIV, n. 24 ; L. SAMBON, *Recherches*, p. 214, n. 1 et 2 ; *Beschreibung*, III, p. 198, n. 5 à 9.

(6) Héraclée (dioboles : CARELLI, pl. CLXII, n. 40 ; *BMC, Italy*, p. 227, n. 23), Tarente (dioboles : Côte, n. 357), Néapolis (oboles : A. SAMBON, *op. cit.*, I, p. 220, n. 428).

(7) DE FOVILLE, *Revue num.*, 1908, n. 4-5 ; sur le monnayage fédéral : EVANS, *Num. Chron.*, 1891, p. 300 ; GIESECKE, *Italia numismatica*, p. 76.

(8) BABELON, *Traité*, II, 4, n. 1247 à 1251 et 1253 (pl. CCCXXVIII, fig. 1 à 4 ; sur la plupart des exemplaires la massue n'est pas visible, mais voir la note 5, p. 806 ; H. GAEBLER, *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, III, 2 (1935), pp. 199-200, n. 3 à 8. Lykkeios se place entre 359 et 340 av. J.-C.

(9) A. VON SALIS, *Der Altar von Pergamon*, 1912, p. 86 ss. Le rapprochement entre la monnaie et la frise a été fait par BELGER, *Archäolog. Zeitung*, 41 (1883), p. 85 ss.

ne suffit pas à démontrer que la monnaie et le relief dérivent d'un modèle commun (1).

Un autre tétradrachme de Lykkeios nous montre le héros, barbu, debout à droite, étouffant le lion dans ses bras (2).

2) *Asie Mineure* : Le type d'Héraclès armé de la massue se rencontre sur une obole de Tarse (Héraclès debout de face) (3) et sur un diobole d'un dynaste de Lycie (Héraclès de profil, agenouillé à gauche) (4), ainsi que sur des pièces dont l'attribution reste douteuse (5).

Les monnaies de Chypre et de Mallos dont il a été question ci-dessus, nous offrent le type d'Héraclès debout de face, étouffant le lion dans ses bras (6). (Pl. II, fig. 3, 4 et 5). Un statère d'électron de Cyzique (7) (Pl. II, fig. 7), ainsi que des statères d'argent de Mal-

(1) Von Salis est obligé d'admettre que le graveur a fait subir à son modèle quelques changements :

« Der erhobene rechte Arm des Herakles auf dieser ist gewiss eine willkürliche Aenderung ; dass das zurückgestellte rechte Bein einfach wegfallen musste hat der Raumzwang verschuldet » (*op. cit.*, p. 88).

(2) BABELON, *Traité*, II, 4, n. 1252 ; H. GAEBLER, *op. cit.*, p. 199, n. 1 et 2.

(3) Weber, III, 2, p. 661 n. 765. Comme sur les dioboles de Tarente, la massue passe derrière la tête du héros.

(4) BABELON, *Traité*, II, 2, n. 386 (pl. C, fig. 12). Sur cette pièce Héraclès barbu est tourné à gauche ; par une singulière anomalie, le héros tient sa massue de la main gauche, et l'arme dirigée obliquement vers la tête du lion, passe derrière la figure du personnage.

(5) Sur une obole, Héraclès debout à dr., combat le lion dressé devant lui ; il tient une lance de la main dr. : BABELON, *Traité*, II, 2, n. 1019, pl. CXXIII, 2 ; sur un statère et un tétrobole, Héraclès brandit la massue de la main dr. et saisit de la gauche un lion de petite taille dressé devant lui : BABELON, *op. cit.*, n. 1021 et 1022, pl. CXXIII, 4 et 5.

(6) Pour le statère de Mallos, v. ci-dessus. Monnaies de Chypre : BABELON, *Traité*, II, 2, n. 1368 (statère pers.), 1369 (diobole), 1370 (obole), 1371 (didrachme rhod.) (pl. CXXXVI, fig. 19, 20, et 21.) Ces monnaies ont été attribuées à Citium (Six, *Zeitschr. f. Num.*, XIV, 1887, p. 144), puis à Curium (BABELON, *Perses Achém.*, pp. CXXXVIII-CXXXIX). Hill croit qu'elles ont été émises par Aristophane, fils de Nikophemos : *BMC, Cyprus*, p. XLIII ; cette attribution reste douteuse car rien ne prouve que l'athénien Aristophane ait porté à Chypre le titre de roi : BABELON, *Traité*, II, 2, p. 829 ss.

(7) VON FRITZE, *Nomisma*, VII (1912), p. 12, n. 161. Sur cette pièce, les mains d'Héraclès s'unissent sur sa poitrine en un nœud solide ; cf. pour ce détail, la monnaie de Chypre : BABELON, *Traité*, pl. CXXXVI, fig. 19. Il existe de ce type des statères (Weber, III, 1, p. 77, n. 4995 ; Jameson, III, p. 107, n. 2197) et des hectés (Weber, III, 1, p. 78, n. 4996).

los et de Tarse (1) nous (Pl. II, fig. 8 et 9) présentent Héraclès agenouillé à droite et luttant de la même façon contre le lion.

Comme on le voit, il existe une grande variété de représentations d'Héraclès aux prises avec le lion de Némée. Ces représentations se laissent ramener à quelques types principaux mais ne peuvent dériver d'un modèle commun. Elles apparaissent comme des interprétations variées d'un même thème où se révèlent la fantaisie et l'originalité des graveurs de monnaies. La lutte d'Héraclès et du lion de Némée est un motif fréquent à toutes les époques de l'art grec (2). Ce motif se prêtait bien à une composition qui devait s'inscrire dans un champ circulaire, sans que les graveurs aient eu besoin, pour cela, de chercher des modèles parmi les œuvres de sculpture. Il est possible cependant que certains de ces types monétaires soient inspirés d'œuvres d'art célèbres. Dans ce cas, plutôt qu'à des sculptures en ronde bosse, on songerait à des bas-reliefs qui, comme la métope du trésor des Athéniens à Delphes ou celle du « Théseion » à Athènes, offraient une interprétation dont les graveurs de monnaies pouvaient tirer parti (3).

Pendant, nous avons constaté, dans le cas de la monnaie de Lykkeios, que la comparaison entre la monnaie et les monuments n'apportait aucun argument décisif et ne permettait pas de considérer ce type monétaire comme un emprunt à une œuvre de sculpture (4). Quant aux monnaies d'or de Syracuse, on admettra difficilement qu'elles reproduisent ou imitent, même avec une certaine liberté, une sculpture célèbre. Elles offrent en effet une composition si parfaitement adaptée au contour de la pièce, qu'on peut avec certitude l'attribuer au graveur lui-même. Pour la monnaie de Mallos, il en va tout autrement, puisqu'elle porte sur elle-même l'indice qui nous invite à la considérer comme une copie de statue. Son intérêt est, peut-on dire, unique et c'est en partant de cette

(1) Statère de Tarse ; BABELON, *Traité*, II, 2, n. 1378 (pl. CXXXVII, fig. 6). Statère de Mallos : BABELON, *Traité*, II, 2, n. 1412 (pl. CXXXVIII, fig. 11).

(2) Sur les représentations de la lutte d'Héraclès et du lion : DURRBACH, *Hercules*, DA, III, 1, p. 87 ; GRUPPE, *Herakles*, PWRE, Suppl. III, col. 1028 ss.

(3) On comparera l'Héraclès archer de Thasos, reproduit sur les monnaies, de la ville parce qu'il figurait sur une des portes, et aussi parce qu'il s'adaptait parfaitement au champ de la monnaie (sur le bas-relief : Ch. PICARD, *Manuel*, I, p. 563).

(4) Ci-dessus, p. 68.

monnaie que nous devons essayer de reconnaître, parmi les autres types, ceux qui sont susceptibles de reproduire une œuvre d'art.

Ainsi que nous l'avons montré précédemment, la représentation d'Héraclès debout étouffant le lion dans ses bras est fréquente en Italie méridionale où elle apparaît principalement sur les didrachmes d'Héraclée et sur les dioboles fédéraux d'Héraclée et de Tarente ; on la trouve également sur un tétradrachme de Lykkeios, ainsi que sur les monnaies de Chypre et de Mallos (1). Ces différents types monétaires apparaissent dans le courant du iv^e siècle mais ne reproduisent pas la lutte d'Héraclès et du lion sous une forme absolument identique. Si nous prenons la monnaie de Mallos comme point de comparaison, nous constaterons que c'est avec les didrachmes d'Héraclée que cette monnaie présente le plus d'analogie : à Mallos, comme à Héraclée, le lion s'attaque au flanc de son adversaire ; sa gueule est à hauteur de la hanche d'Héraclès et son corps est courbé en un arc de cercle qui s'adapte heureusement au contour de la pièce. Sur la monnaie de Mallos, l'animal a même quitté le sol : ses deux pattes de derrière s'agrippent à la jambe gauche d'Héraclès, l'une à son mollet, l'autre à sa cuisse. Ce détail se retrouve sur certaines monnaies d'Héraclée, en particulier sur les didrachmes qui portent la lettre A (2).

Deux types monétaires qui offrent une telle ressemblance ne peuvent guère avoir été créés indépendamment l'un de l'autre. Ils doivent donc ou bien s'inspirer d'un modèle commun, sans doute une œuvre d'art célèbre, ou bien avoir été copiés l'un sur l'autre. Nous allons examiner successivement, pour les monnaies d'Héraclée puis pour celles de Mallos, la valeur de ces deux explications.

1) *Monnaies d'Héraclée* : Certaines de ces monnaies, comme nous l'avons vu, portent des signatures d'artistes ; nous y avons reconnu, en particulier, celles d'Aristoxenos et de *EYΦP* (3). Même si les initiales qui figurent sur d'autres didrachmes d'Héraclée, ne sont que des marques d'émission ou des signatures de magistrats

(1) Ci-dessus, p. 62 ss.

(2) Didrachmes d'Héraclée portant la lettre A (v. ci-dessus) ; ce détail se trouve également sur les dioboles. On remarquera sur la monnaie de Mallos la façon singulière dont l'artiste a disposé la queue de l'animal.

(3) Ci-dessus, p. 64.

monétaires, il est certain que ces pièces sont, elles aussi, l'œuvre de véritables artistes. Ces graveurs d'Italie méridionale, fiers de mettre leur nom sur les produits de leurs ateliers, n'auraient évidemment jamais songé à prendre pour modèle un type monétaire d'une ville lointaine de Cilicie.

On admettra même difficilement qu'ils se soient bornés au rôle de copistes et qu'ils aient utilisé comme type monétaire une œuvre aussi mal adaptée au champ de la monnaie que l'est généralement une statue. S'ils se sont inspirés d'une œuvre d'art, ils n'ont pu le faire que fort librement. Nous avons vu en effet que les pièces d'Héraclée font partie de toute une série de représentations de la lutte d'Héraclès et du lion de Némée qui offrent une grande diversité. Même les représentations qui se rapprochent le plus de la monnaie de Mallos et qui montrent Héraclès debout étouffant le lion dans ses bras, présentent entre elles de légères différences qui trahissent la fantaisie du graveur et le souci de distinguer les émissions. Cette constatation n'est guère favorable à l'hypothèse d'un modèle unique, œuvre célèbre, connue de tous et peut-être imposée aux graveurs par les magistrats de la cité. Les monnaies d'Héraclée apparaissent donc comme des créations originales des graveurs d'Italie méridionale et l'explication de la ressemblance entre ces pièces et le statère de Mallos doit être cherchée ailleurs (1).

2) *Monnaies de Mallos* : S'il est impossible d'admettre que les graveurs d'Italie méridionale se sont inspirés de la monnaie de Mallos, en revanche, il est tout naturel de penser que les monnaies d'Italie méridionale, et en particulier celles d'Héraclée, ont pu servir de modèle au graveur de Mallos. Nous savons en effet que les monnaies de Sicile et de Grande Grèce ont exercé, par leur caractère artistique, une influence considérable sur les monnaies des

(1) M. Giesecke est frappé de voir que des monnaies signées d'artistes différents, tels que Φ , *KAA* ou *APICTOEE* offrent le même type. D'après lui, il serait impossible d'admettre qu'un artiste se contente d'imiter un type créé par un autre ; il en conclut que ces artistes avaient pour modèle commun une œuvre de sculpture : *Italia Numismatica*, pp. 71-72. M. Giesecke semble oublier que le graveur de monnaies est un artiste qui ne choisit pas son sujet : il travaille sur commande, d'après un programme imposé. Il ne manque pas d'exemples où plusieurs artistes ont traité le même sujet de façon presque identique sans que l'on puisse prétendre qu'ils imitent une œuvre de sculpture. Du reste, comme nous l'avons vu plus haut, il n'est pas certain que Φ et *KAA* soient des signatures d'artistes.

autres régions de la Méditerranée. La Cilicie a subi, elle aussi, cette influence, comme en témoignent les exemples suivants : une copie de la tête d'Aréthuse, gravée par Cimon pour Syracuse, se rencontre sur les monnaies des satrapes de Cilicie ⁽¹⁾ ; Soli a, sur certaines de ses monnaies, la tête d'Athéna des monnaies d'Héraclée ⁽²⁾ ; la tête de Kronos qui orne une monnaie de Mallos du milieu du iv^e siècle, est imitée d'une *litra* d'Himère en Sicile ⁽³⁾.

L'exemple le plus caractéristique est celui qui nous est fourni par les monnaies de Mallos et de Tarse au type d'Héraclès agenouillé, étouffant le lion dans ses bras (Pl. II, fig. 8 et 9). J. P. Six en effet a reconnu que le statère de Tarse au type d'Héraclès agenouillé est imité des monnaies d'or de Syracuse : « Ce type est copié « d'après celui des monnaies d'or de Syracuse, émises sous Denys « l'ancien, vers 400, et gravées par Cimon » ⁽⁴⁾. Comme ce type se retrouve identique sur les monnaies de Mallos, on doit en conclure que ces monnaies sont également inspirées des monnaies d'or de Syracuse ⁽⁵⁾.

(1) A. VON SALLET, *Copien von Münztypen im griech. Altertum, Zeitschr. f. Num.*, II (1875), p. 124 ; EVANS, *Syracusan « Medallions », Num. Chron.*, 1891, p. 278 ; BABELON, *Traité*, II, 2, p. 403. Cette tête est également imitée sur une monnaie de Tarse ; BABELON, *Traité*, II, 2, n. 1379.

(2) VON SALLET, *op. cit.*, p. 122. Pour les monnaies de Soli à la tête d'Athéna casquée : BABELON, *Traité*, II, 2, n. 1416 ss. Ces monnaies sont datées de 400 à 350 environ. Cf. W. LERMANN, *Athenatypen auf griech. Münzen*, 1900, p. 70.

(3) BABELON, *Traité*, II, 2, n. 1408 ; MAYER dans ROSCHER, *Lexicon*, II, p. 1572. La Niké agenouillée d'une monnaie de Mallos se retrouve sur une monnaie d'argent d'Héraclée : BABELON, *Traité*, II, 2, n. 1411 ; mais nous ignorons à quelle Héraclée appartient cette monnaie ; d'après Babelon, ce serait peut-être Héraclée de Lucanie.

(4) SIX, *Le Satrape Mazaios, Num. Chron.*, 1884, pp. 156-157. Six date ce statère de 387 environ (intervention de Denys pour amener la conclusion du traité d'Antalcidas) ; de même BABELON, *Traité*, II, 2, n. 1378.

(5) Imhoof-Blumer situe le statère de Mallos au type d'Héraclès agenouillé comme le statère au type d'Héraclès debout, dans la période comprise entre 385 et 333 : *Annuaire de la Soc. fr. de Num.*, VII (1883), p. 111, n. 45 ; Six le date, comme le statère de Tarse, de peu après 387 : *op. cit.*, p. 157. Babelon le place entre 350 et 333 : *Traité*, II, 2, n. 1412. La présence de types identiques à Tarse et à Mallos indique qu'il existait une alliance entre ces deux villes :

« As a symbol of alliance, moreover, the actual design as it occurs on the Syracusan hundred litra-piece was copied on a silver stater of Tarsos and another of Mallos, in Cilicia, belonging to the period between the Persian do-

Mais, si les graveurs de Mallos se sont inspirés des monnaies de Sicile pour le type d'Héraclès agenouillé, ne peuvent-ils avoir demandé aux monnaies d'Italie méridionale le type d'Héraclès debout que l'on rencontre en particulier sur les didrachmes d'Héraclée ? Le type d'Héraclès debout, étouffant le lion dans ses bras, apparaît sur les monnaies d'Héraclée vers 380 (1). Or Imhoof-Blumer place le statère de Mallos entre 385 et 333 environ (2). Il semble donc que les monnaies de Mallos et d'Héraclée soient à peu près contemporaines et que la date ne puisse être invoquée comme argument contre cette hypothèse.

En revanche, la présence d'une base sur la monnaie de Mallos constitue une grave objection, puisque cette base ne figure pas sur les monnaies d'Italie méridionale. Comment justifier, en effet, la présence de cette base si le graveur s'est inspiré, non pas d'une statue, comme on l'avait supposé, mais d'un type monétaire qui, lui-même, n'offre rien de semblable ? Un examen attentif de cette prétendue base nous permettra peut-être de résoudre le problème.

Les descriptions de la monnaie de Mallos ne s'accordent pas sur la nature de cet objet et varient selon les exemplaires. Les uns y reconnaissent un chapiteau, les autres un fragment d'entablement, d'autres enfin se contentent de le désigner comme un socle (3).

minion and that on the Seleukids » (EVANS, *Syracusan « Medallions », Num. Chron.*, 1891, p. 300).

De même, Athéna assise se rencontre sur les monnaies de Tarse et de Mallos : BABELON, *Traité*, II, 2, n. 1374, 1375, 1376 (Tarse), 1410 et 1411 (Mallos),

(1) Une étude approfondie des monnaies d'Héraclée permettrait sans doute de déterminer avec plus de précision la chronologie des didrachmes d'Héraclée. Le graveur qui aurait introduit ce type à Héraclée serait l'artiste qui signe Φ : SIX, *Zeitschrift f. Num.*, XIV (1887), p. 144 ; A. J. EVANS, *Num. Chron.* 1889, p. 53. Sur cette question : FORRER, *Revue belge de Num.*, 1904, p. 17 :

« Aristoxenos est peut-être le créateur — si ce n'est l'artiste Φ (Philistionos ?) — du type de l'Hercule étouffant le lion des belles monnaies d'Héraclée, type que *KAA* a aussi reproduit avec tant de perfection » (cf. *Revue belge de Num.*, 1905, p. 6-7 ; 1906, p. 24).

D'après la classification d'Evans pour les monnaies de Tarente, l'activité de ces artistes commencerait vers 380 av. J.-C. : *Num. Chron.*, 1889, p. 45 ss.

(2) V. ci-dessus, p. 59.

(3) Chapiteau de colonne (« capital of a column ») : BMC, *Cilicia*, p. 99, n. 24 ; Hunter, II, p. 537, n. 7 ; Weber, III, 2, p. 638, n. 7566. Désigné de même comme un chapiteau de colonne (« Kapitell einer Säule ») par BRAEUER, *Heraklestaten, Zeitschr. f. Num.*, 28 (1910), p. 41. Six laisse le choix entre une

Aucune de ces désignations ne semble conforme à la réalité. On rencontre fréquemment sur les monnaies des chapiteaux de colonnes ; leur aspect est toujours suffisamment caractéristique et n'autorise aucune hésitation (1). (Pl. II, fig. 10, 11, 12, 13 et 16). Il en va de même pour les bases de statues dont certaines monnaies offrent des exemples (2) (Pl. II, fig. 14). La forme irrégulière de l'objet placé sous les pieds d'Héraclès ne permet guère d'y voir un élément architectural. De plus on remarquera que, s'il s'agissait d'un socle, les pieds d'Héraclès seraient posés à la surface supérieure du socle, ce qui n'est pas le cas sur la monnaie de Mallos. Dans ces conditions, on peut se demander si l'artiste n'a pas voulu plutôt figurer un bloc de rocher ou une élévation de terrain (3). Il est possible que ce détail ait été inspiré au graveur par les

base et un chapiteau : « auf einer Basis oder einem Säulenkapitell stehend » (*Zeitschr. f. Num.*, 14, 1887, p. 143 ; de même MIRONÉ, *Mirone d'Eleutere*, p. 17). Babelon emploie l'expression « entablement de colonne » ce qui désigne sans doute la partie de l'entablement située au-dessus de la colonne : *Traité*, II, 2, n.572. Enfin d'autres se contentent de désigner cet objet comme un « piédestal » (*Nanteuil*, pp. 176-177, n.526) ou un socle (« Sockel ») : REGLING, *Die Münzen als Hilfsmittel*, p. 138. Ces divergences sont dues, évidemment, à l'état des différents exemplaires (Pl. II, fig. 3 et 4).

(1) Le prétendu chapiteau des monnaies de Mallos est-il dorique ou ionique ? Pour des exemples de chapiteau ionique, voir les monnaies d'Agrigente (REGLING, *Die antike Münze als Kunstwerk*, n. 396 ; *BMC, Sicily*, p. 8, n. 44 ss.), de Crotonne (REGLING, *op. cit.*, n. 371 ; *BMC, Sicily* p. 349, n. 63 ss.), d'Elis (REGLING, *op. cit.*, n. 668 et 791 ; SELTMAN, *The Temple Coins of Olympia, Nomisma*, IX, 1914, p. 16 s.). Le type de ces monnaies est un aigle posé sur un chapiteau. Parfois l'aigle est posé sur un entablement : Crotonne (REGLING, *op. cit.*, n. 372). Les représentations de chapiteau dorique sont rares. Je ne puis citer qu'un exemple tardif : sur une monnaie de Corinthe de l'époque d'Hadrien, une lionne et sa proie, un bélier couché, reposant sur un chapiteau dorique (tombeau de Laïs) : *BMC, Corinth*, n. 691 et 692, pl. XXXIII, fig. 11 et 12 (ci-dessous, pl. II, fig. 16).

(2) Statue d'Artémis sur un tétradrachme d'Abdère (REGLING, *op. cit.* n. 497 ; STRACK, *Die antiken Münzen von Thrakien*, I, 1 [1912], n.136) ; statue archaïque d'Athéna sur un tétradrachme d'Assos (BABELON, *Traité*, II, 2, n. 2302, pl. CLXIII, 28). On trouvera de nombreux exemples de bases sous des figures assises, ce qui, évidemment, n'indique pas une reproduction de statue : Elis (Victoire assise sur une base à deux marches : REGLING, *op. cit.*, n. 459 et 461), Locres et Térina (Victoire assise : REGLING, *op. cit.*, n. 728 et 732), (ci-dessous, pl. II, fig. 17, 19 et 20).

(3) A l'époque impériale, les monnaies d'Alexandrie montrent le lion dressé sur un bloc de rocher : BRAEUEER, *Heraklestaten, Zeitschr. f. Num.*, 28, (1910)

monnaies d'Italie méridionale, car le sol y est parfois figuré (1) (Pl. II, fig. 15 et 18).

On peut donc admettre, avec beaucoup de vraisemblance, que la monnaie de Mallos est inspirée des monnaies d'Italie Méridionale. En revanche, il est fort douteux que l'on puisse la considérer comme une copie de statue et l'on se gardera d'utiliser un document aussi discutable pour reconstituer une statue de Myron. Sans doute peut-on citer, dès le début du IV^e siècle et même auparavant, des exemples de copies de statues sur les monnaies, mais ces exemples restent, malgré tout, fort peu nombreux (2). La théorie selon laquelle les reproductions d'œuvres d'art sur les monnaies seraient exceptionnelles avant Alexandre le Grand, reçoit ainsi une nouvelle confirmation et son meilleur défenseur, K. Regling, aurait peut-être hésité ou même renoncé à parler d'une reproduction de sculpture à propos de la monnaie de Mallos, s'il avait examiné, comme nous l'avons fait, l'ensemble des types monétaires représentant la lutte d'Héraclès et du lion de Némée.

p. 40. Pour la localisation de la scène dans les textes : GRUPPE, *Herakles*, *PWRE*, Suppl. III, col. 1028.

(1) Comparez l'indication du sol sur les monnaies de Crotoné (Héraclès étouffant les serpents) : REGLING, *op. cit.*, n. 727 ; BRAEUER, *Heraklestaten*, *Zeitschr. f. Num.*, 28 (1910), pl. V, fig. 2. Comparez aussi la façon dont le sol est indiqué sous le lièvre renversé et terrassé des monnaies d'Agrigente : REGLING, *op. cit.*, n. 535. Le sol est parfois figuré sur les monnaies d'or de Syracuse représentant la lutte d'Héraclès et du lion : *De Nanteuil*, p. 112, n. 354.

(2) Voir les exemples réunis par K. REGLING, *Die antike Münze als Kunstwerk*, p. 89 ss., *Die Münze als Hilfsmittel*, p. 136 ss.

TABLE DES FIGURES (1)

PLANCHE I.

- Fig. 1. Héraclée didrachme (Bruxelles, coll. de Hirsch) : ci-dessus, p. 64.
 Fig. 2. » » (Bruxelles, coll. de Hirsch) : ci-dessus, p. 64.
 Fig. 3. » » (Bruxelles, coll. du Chastel) : ci-dessus, p. 64.
 Fig. 4. » » (Bruxelles) : ci-dessus, p. 64.
 Fig. 5. » » (Bruxelles) : ci-dessus, p. 64.
 Fig. 6. » » (Bruxelles) : ci-dessus, p. 62.
 Fig. 7. Héraclée, diobole (Bruxelles, coll. de Hirsch) : ci-dessus, p. 63.
 Fig. 8. » » (Bruxelles) : ci-dessus, p. 67.
 Fig. 9. » » (Bruxelles), coll. de Hirsch) : ci-dessus, p. 67.
 Fig. 10. » » (Bruxelles) : ci-dessus, p. 66.
 Fig. 11. » » (Bruxelles) : ci-dessus, p. 66.
 Fig. 12. » » (Bruxelles) : ci-dessus, p. 66.
 Fig. 13. Tarente, diobole (Bruxelles, coll. de Hirsch) : ci-dessus, p. 63.
 Fig. 14. » » (Bruxelles) : ci-dessus, p. 68.
 Fig. 15. » » (Bruxelles) : ci-dessus, p. 63.
 Fig. 16. » » (Bruxelles) : ci-dessus, p. 67.
 Fig. 17. » » (Bruxelles, coll. de Hirsch) : ci-dessus, p. 67.
 Fig. 18. » » (Bruxelles) : ci-dessus, p. 66.
 Fig. 19. » » (Bruxelles) : ci-dessus, p. 66.

PLANCHE II.

- Fig. 1. Héraclée, didrachme (Berlin ; K. REGLING, *Die antike Münze als Kunstwerk*, fig. 720) : ci-dessus, p. 62.
 Fig. 2. Lykkeios, tétradrachme (Berlin ; K. REGLING, *op. cit.*, fig. 807) : ci-dessus, p. 68.
 Fig. 3. Mallos, statère (Paris ; E. BABELON, *Coll. Waddington*, pl. X, fig. 19) : ci-dessus, p. 69.
 Fig. 4. Mallos, statère (Paris ; E. BABELON, *Traité*, pl. CVII, fig. 10) : ci-dessus, p. 69.
 Fig. 5. Chypre, statère (Paris ; E. BABELON, *Traité*, pl. CXXXVI, fig. 19) : ci-dessus, p. 69.
 Fig. 6. Syracuse, or, cent litrae (Berlin ; K. REGLING, *op. cit.* fig. 580) ; ci-dessus, p. 67.

(1) Les monnaies de la planche I appartiennent au Cabinet des Médailles de Bruxelles et ont été photographiées d'après des moulages que m'a aimablement communiqués Monsieur M. Hoc, Conservateur du Cabinet des Médailles. Comme je l'ai indiqué, plusieurs d'entre elles proviennent des collections de Hirsch et du Chastel, les autres font partie de la collection de l'État. Sauf indication spéciale, les monnaies reproduites sont en argent.

- Fig. 7. Cyzique, él., statère (Paris ; E. BABELON, *Traité*, pl. CLXXIV, fig. 34) ; ci-dessus, p. 69.
- Fig. 8. Tarse, statère (Paris ; E. BABELON, *Traité*, pl. CXXXVII, fig. 6) ; ci-dessus, p. 70.
- Fig. 9. Mallos, statère (Luynes ; E. BABELON, *Traité*, pl. CXXXVIII, fig. 11) ; ci-dessus p. 70.
- Fig. 10. Agrigente, tétradrachme (Berlin ; K. REGLING, *op. cit.*, fig. 396) : ci-dessus, p. 75.
- Fig. 11. Elis, statère (Berlin ; K. REGLING, *op. cit.*, fig. 791) : ci-dessus, p. 75.
- Fig. 12. Crotonne, statère (Berlin ; K. REGLING, *op. cit.*, fig. 371) : ci-dessus, p. 75.
- Fig. 13. Crotonne, statère (Berlin ; K. REGLING, *op. cit.*, fig. 372) : ci-dessus, p. 75.
- Fig. 14. Abdère, tétradrachme (Berlin ; K. REGLING, *op. cit.*, fig. 497) : ci-dessus, p. 75.
- Fig. 15. Agrigente, décadrachme (Munich ; K. REGLING, *op. cit.*, fig. 532) : ci-dessus, p. 76.
- Fig. 16. Corinthe, bronze (Londres ; B. V. HEAD, BMC, *Corinth*, pl. XXIII, fig. 12) : ci-dessus, p. 75.
- Fig. 17. Elis, statère (Hirsch ; K. REGLING, *op. cit.*, fig. 459) ; ci-dessus, p. 75, n. 2.
- Fig. 18. Crotonne, statère (Berlin ; K. REGLING, *op. cit.*, fig. 727) : ci-dessus p. 76.
- Fig. 19. Locres, statère (Berlin ; K. REGLING, *op. cit.*, fig. 728) : ci-dessus, p. 75, n. 2.
- Fig. 20. Terina, statère (Hirsch ; K. REGLING, *op. cit.*, fig. 732) : ci-dessus, p. 75, n. 2.